

INFO-PARENTS

DÉCEMBRE 2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	2	3 Je porte un accessoire de Noël Perséides et Primevères	4	5 Je porte un accessoire de Noël Primevères Apporte un jeu de la maison
8	9 Journée internationale des bénévoles Journée en rouge et vert	10 Journée pédagogique	11	12 Collation spéciale offerte par l'école à tous les élèves
15	16 Je porte un chandail québécois de Noël	17	18	19 Journée pyjamas et film
22	23	24 	25	26
Congé des fêtes (22 décembre au 2 janvier)				
29	30	31		
Congé des fêtes (22 décembre au 2 janvier)				

Important : Journée pédagogique le lundi 5 janvier 2026. Les cours reprendront le mardi 6 janvier.

IMPORTANT

Nous avons beaucoup d'absences d'élèves qui ne sont pas motivées. Nous souhaitons vous rappeler que vous devez en tout temps motiver l'absence de votre enfant avant le début des classes le matin. 2 options s'offrent à vous :

Portail MOZAÏK - Procédurier pour le parent qui désire motiver une absence ou un retard

— Accéder au portail parents Mozaïk : <https://portailparents.ca/>

Ne pas oublier d'utiliser l'adresse courriel que vous avez fournie à l'école pour vous connecter

— Une fois dans le portail MOZAÏK, cliquer sur la tuile « Absences » (1) puis sur « Aviser l'école d'une absence à venir » (2). Il faut ensuite compléter les différentes informations pour pouvoir soumettre l'avis :

The screenshot shows the 'Absences prévues' section of the Mozaïk portal. At the top, there is a navigation bar with icons for Absences, Résultats, Finances, Dossier, Messages, and Ressources. The 'Absences' icon is highlighted with a red box and a red arrow labeled '1'. Below this, the 'Aviser l'école d'une absence à venir' button is highlighted with a red box and a red arrow labeled '2'. The form contains several fields: 'Absence pour le jour' and 'mois' (dropdowns), 'Choisir un type d'absence' (dropdown), 'Choisir un motif' (dropdown), and 'Expliquer au besoin' (text area). A 'Soumettre' button is located at the bottom. Red arrows and callouts point to the 'Choisir un type d'absence' and 'Choisir un motif' dropdowns, showing their respective options: 'Toute la journée', 'Arrivera en retard', 'Quittera plus tôt', 'Une partie de la journée' for the type of absence; and 'Absence motivée', 'Autre (inscrire une explication)' for the motif. A note at the bottom of the form states 'Maximum 200 caractères'.

NOTE : Si le parent choisit le motif « Autre », il doit absolument fournir une explication pour être en mesure de soumettre l'avis d'absence ou de retard (sinon le bouton « Soumettre » reste grisé).

Motiver une absence via la ligne téléphonique

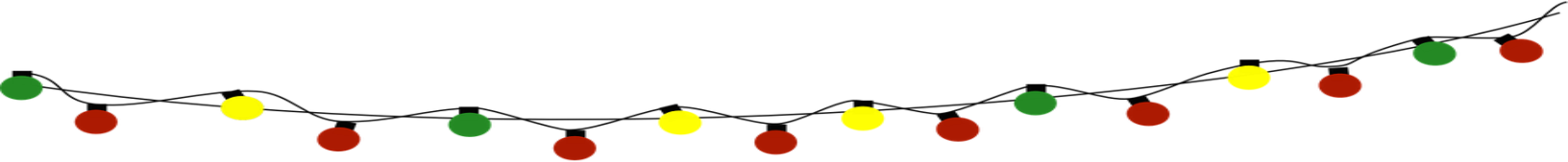
Vous pouvez communiquer avec le secrétariat de l'école afin de motiver l'absence de votre enfant sur la boîte vocale.

Pavillon des Primevères : 450 473-2823 poste 3

École des Perséides : 450 623-9494 poste 3

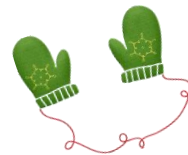
Vous devez informer le service de garde et le secrétariat de tout changement concernant la santé de votre enfant. Vous devez également nous prévenir s'il y a un changement au niveau de sa fréquentation au service de garde. C'est une question de sécurité.

Les arachides et leurs dérivés sont interdits, car ils sont de graves allergènes pour certains enfants. Vous devez informer vos enfants de ne pas partager leur collation ou leur dîner avec un autre enfant. Certains aliments contiennent des traces d'arachides ce qui peut être dramatique pour un élève allergique.



HABILLEMENT HIVERNAL

La saison hivernale est arrivée. Lorsqu'il y a de la neige au sol, les bottes sont obligatoires. Une paire de chaussures bien identifiée à son nom devient alors nécessaire pour l'intérieur par mesure de sécurité. Afin de garder les petits pieds au chaud, on demande aux élèves d'apporter une paire de bas supplémentaire qu'ils conserveront à l'école. De plus, veuillez-vous assurer que votre enfant quitte la maison habillé chaudement : tuque, foulard, mitaines et pantalons de neige.



STATIONNEMENT

Nous vous rappelons que les stationnements de l'école des Perséides et du pavillon des Primevères sont strictement réservés aux membres du personnel. Il a été porté à notre attention que certains parents les utilisent le matin pour y déposer leur enfant à l'école ou au service de garde, plusieurs voitures y circulent durant cette période et il est très dangereux que les enfants s'y promènent. Vous devez utiliser les débarcadères lorsque vous venez déposer vos enfants à l'école, il en va de leur sécurité.

DÉBARCADÈRE PAVILLON DES PRIMEVÈRES

Nous vous rappelons que vous pouvez utiliser le débarcadère des parents pour déposer votre enfant au pavillon des Primevères. Les voitures doivent être stationnées parallèlement au trottoir. Le stationnement perpendiculaire ou en biais est interdit, car il représente un risque : les véhicules doivent reculer pour quitter les lieux.

Entre 8 h 10 et 16 h, le débarcadère n'est pas un stationnement. Vous ne pouvez y rester que quelques minutes. Si vous devez vous stationner, veuillez utiliser le parc.

Il est interdit de stationner sur la rue du côté des maisons, car cela bloque l'accès aux autobus et aux véhicules qui souhaitent entrer dans le débarcadère.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES



❄️ Tempêtes et fermeture - 🕵️ Où s'informer ?

Avec l'arrivée de cette nouvelle saison pourrait venir des conditions météo pouvant perturber nos activités scolaires. En cas de tempête de neige, de pluie verglaçante ou d'autres intempéries importantes, le CSSMI pourrait devoir fermer ses écoles, ses services de garde, ses centres de formation ou ses bureaux administratifs. La décision de fermeture est prise tôt le matin même, selon la situation observée sur le territoire. Dès qu'une décision de fermeture est prise, le CSSMI diffuse l'informations sur :

1. Site Web des établissements – une alerte est affichée sur la page d'accueil
2. Site Web – une alerte apparaît dans le haut de la page d'accueil
3. Texto et courriel – pour les parents inscrits à l'alerte par texto
4. Facebook du CSSMI

Toute l'équipe de l'école des Perséides et du pavillon des Primevères vous souhaite une période des fêtes remplie de joie et d'amour. Profitez de ces journées pour vivre des moments mémorables avec votre famille.

